

Michel RODRIGUEZ
Professeur Agrégé de mathématiques
Lycée Blaringhem de BETHUNE

Madame la Rectrice de l'académie de LILLE
Chancelière des Universités

S/couvert de la voie hiérarchique

OBJETS : Votre décision de suppression de poste et de changement d'affectation me concernant du 05/05/2021
Votre décision de ne pas retenir mon dossier pour les propositions à la classe exceptionnelle.

HINGES, le 12 juin 2021

Madame la Rectrice,

Par courrier recommandé en date du 05/05/2021, posté le 19/05/2021, vous me faites part de votre décision de me nommer TZR rattaché au lycée Blaringhem du 01/09/2021 au 31/10/2021.

Vous affirmez également que cette décision est prise dans l'intérêt du service, et en conséquence directe de la campagne d'attribution de répartition des moyens pour la rentrée 2021.

Je vous ai fait part immédiatement de mon désaccord total avec cette décision, que j'ai d'abord contestée

- sous forme d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Ministre, recours auquel il ne m'a pas été donné de réponse.
- Puis sous forme d'un recours contentieux en « excès de pouvoir » auprès du Tribunal administratif de LILLE.

J'ignore si ces recours sont en lien avec la réunion organisée par la DRH, intitulée « entretient M.Michel Rodriguez + M.Eric DUBOIS (CGT) » et prévue le 11/06/2021, puis annulée suite à ma réponse à la convocation.

Toujours est-il que, dans votre courrier du 05/05/2021, vous mentionnez en conclusion que je dispose du droit à la consultation de mon dossier administratif, et que je devais me rapprocher de vos services pour organiser cette consultation.

Cette formulation demande à être nuancée : mon droit en effet n'est pas un simple droit à la consultation dans vos services, mais un droit absolu et inconditionnel à la communication du dossier, ce qui, vous l'admettez, n'est pas la même chose.

En juin 2020 j'avais déjà eu beaucoup de difficulté à faire admettre ce droit à communication de dossier, et je dus attendre plus de quatre mois pour accéder à cette communication après plusieurs empêchements pour des prétextes fallacieux.

Du reste, je constatais quelques jours après la réception du dossier, que des pièces ne s'y trouvaient pas *alors même qu'elles étaient versées contre moi dans le dossier contentieux numéro 1903338-6 !*

C'est pourquoi je réclame à nouveau la communication, par envoi postal dans les meilleurs délais, de ***TOUTE pièce contenue dans mon dossier et ultérieure 01/09/2014 qui ne soit pas déjà référencée dans le bordereau d'envoi du dossier transmis en octobre dernier*** (je tiens ce bordereau à disposition de vos services pour le cas où il aurait disparu).

J'insiste particulièrement sur les documents émanant de la direction de mon établissement sur lesquels ont dû s'appuyer vos décisions de changer mon affectation au 01/09/2021 et de ne pas retenir mon dossier dans le cadre de la campagne de promotion à la classe exceptionnelle.

Encore plus particulièrement, j'insiste pour savoir :

- la nature exacte des manquements à mes obligations de fonctionnaire, allégués par Monsieur MOREN dans son avis hiérarchique, et les arguments de leur éventuelle prise en compte dans votre décision.
- Sur quoi se base l'inspection pour conclure que « je dois adapter mon enseignement à la diversité de mon public » ... Je n'ai rien lu dans les rapports d'inspection et les appréciations de chefs d'établissements, qui puisse se traduire ainsi.

Je considère, en effet, que votre décision de ne pas retenir mon dossier est, en fait, une conséquence directe de ma décision de signalement d'un harcèlement moral au travail commis à mon encontre, et qu'elle se trouve, de ce fait, contredire les stipulations de l'article 6 quinquies de la loi 83-634 du 13 juillet 1983.

Sur cette base, à défaut d'une décision rectificative de votre part, j'ajouterais cet élément à la très longue liste des préjudices et irrégularités commises contre moi depuis 3 ans.

Copie du présent courrier est adressé pour information à la section départementale CGT-éduc'Action.

Dans cette double attente,

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, mes plus respectueuses salutations



M. Rodriguez